



Offre promotionnelle sur
la formation RGE PAC

Formation Pompes à chaleur en habitat individuel

Devenir référent technique RGE PAC



La formation : une étape dans votre démarche pour
obtenir la mention RGE



Pourquoi devenir installateur QualiPac ?



LES POMPES À CHALEUR SONT, AUJOURD'HUI, UNE RÉELLE ALTERNATIVE AUX CHAUDIÈRES FIOUL

+ LES ÉNERGIES RENOUVELABLES : DES TECHNOLOGIES D'AVENIR

Face à la hausse inévitable du coût des énergies traditionnelles et aux impératifs de développement durable, les énergies renouvelables (EnR) s'imposent comme une évidence économique et écologique.

Avec des équipements fiables et un coût d'installation en baisse, les systèmes EnR séduisent de plus en plus.



4 FRANÇAIS SUR 5*
leur font confiance



82% des Français trouvent leur facture énergétique élevée ou très élevée*



La RT 2012 impose le recours aux EnR dans les maisons individuelles

INFLATION ÉNERGÉTIQUE

+

PRÉOCCUPATION ÉCOLOGIQUE

+

ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

=

14 MILLIONS DE FRANÇAIS PRÊTS À S'ÉQUIPER !
(22% de la population)*



Un alternative propre, renouvelable et locale qui favorise l'indépendance énergétique



Le marché des énergies renouvelables constitue une véritable opportunité sur le long terme pour les entreprises du bâtiment, avec un potentiel considérable

PRÈS DE 500 000 INSTALLATIONS ENR SONT RÉALISÉES CHAQUE ANNÉE EN FRANCE

*Source : Qualit'EnR

Vendre de la valeur ajoutée génératrice de marges

Les chaudières individuelles au fioul des foyers français auront-elles disparu d'ici dix ans ? C'est l'objectif que s'est fixé Edouard Philippe, mercredi 14 novembre 2018, lors d'une interview sur RTL.

Pour atteindre cet objectif, le premier ministre a confirmé une **augmentation des aides financières aux ménages qui remplacent leur chaudière par un autre mode de chauffage.**



QUE PROPOSE LE GOUVERNEMENT ?

Une aide existe déjà depuis 2015 pour l'achat de nouveaux équipements de chauffage : il s'agit du **crédit d'impôt à la transition énergétique (CITE), qui finance jusqu'à 30 % de la facture**, dans les résidences principales construites depuis au moins deux ans, et à condition de faire appel à une entreprise qualifiée RGE. Mais ce crédit d'impôt ne s'applique pas aux travaux d'enlèvement des anciennes chaudières au fioul, qui peuvent se chiffrer en milliers d'euros.

Le gouvernement actuel propose donc d'**étendre le CITE à ces travaux, afin que l'Etat prenne véritablement en charge « un tiers du coût global de transformation » du mode de chauffage des Français qui se chauffent encore au fioul.**

ET APRÈS ?

Atlantic vous propose de former **un référent technique pompe à chaleur** qui sera reconnu par les organismes délivrant **la Qualification RGE** et vous permettra de faire bénéficier à vos clients du crédit d'Impôt Transition Energétique (CITE) et autres aides fiscales.

Venez vous former et demain, continuer à vendre des générateurs à forte valeur ajoutée, génératrice de marges pour vos entreprises !

LE RÉFÉRENT TECHNIQUE

Lorsqu'une entreprise réalise son suivi annuel pour renouveler sa qualification, elle doit indiquer son référent technique à l'organisme de gestion de votre qualification RGE (Qualit'EnR ou QualiBAT).

Si ce dernier a quitté l'entreprise, elle a 6 mois à partir du suivi annuel pour déclarer un nouveau référent technique.

Le cas échéant, la qualification n'est plus valable pour le crédit d'impôt.



PROCHAINES DATES EN 2019

VOUS SOUHAITEZ PLUS D'INFORMATIONS SUR LES INSCRIPTIONS OU LE CONTENU DE LA FORMATION ?

Tél. 04 72 10 27 69

cesc.formation@groupe-atlantic.com

www.atlantic-formations.fr

LA ROCHE-SUR-YON	MEYZIEU	NANCY	ORLÉANS	TOULOUSE
28/01-01/02	11-15/02	28/01-01/02	21-25/01	25-29/03
01-05/04	01-05/04	11-15/03	01-05/04	03-07/06
13-17/05	01-05/07	13-17/05	24-28/06	21-25/10
03-07/06	07-11/10	17-21/06	21-25/10	02-06/12
23-27/09	02-06/12	08-12/07	18-22/11	
04-08/11		30/09-04/10		
		18-22/11		

Pourquoi se former ?



04 72 10 27 69



cesc.formation@groupe-atlantic.com

www.atlantic-formations.fr

LES FORMATIONS ATLANTIC SONT CONCRÈTES ET PRATIQUES CAR VOTRE MÉTIER EST TOUT SAUF THÉORIQUE.

+ POURQUOI SUIVRE UNE FORMATION ATLANTIC ?

- Développez votre CA et vos marges dans un monde concurrentiel en sachant argumenter sur les produits que vous proposez
- Gagnez du temps
- Soyez crédible face à des clients de plus en plus informés
- Obtenez un agrément, une qualification et soyez en conformité avec les obligations imposées par la législation
- Acquérez l'autonomie pour installer, réaliser une mise en service, entretenir et dépanner
- Développez l'autonomie de vos collaborateurs
- Pilotez la performance énergétique d'un bâtiment, maîtrisez vos consommations et optimisez votre installation
- Tenez-vous au courant des évolutions du marché pour pouvoir les anticiper
- Echangez avec des collègues en toute convivialité



7000 m² de salles de travaux pratiques

Plus de 5000 professionnels formés en 2017

VOUS SOUHAITEZ CONNAÎTRE LES FORMATIONS DISPENSÉES DANS NOS CENTRES ?

Prenez contact avec nos assistantes formation :

Tél. 04 72 10 27 69

cesc.formation@groupe-atlantic.com

Consultez également notre site internet formations :

www.atlantic-formations.fr



La qualité au cœur de nos engagements

NOTRE ORGANISME DE FORMATION EST ENGAGÉ DANS UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE



Cet engagement vise à :

- **Garantir les meilleures formations** par une offre adaptée, des moyens techniques et des matériels de qualité, des situations de formation favorisant la pratique et la mesure des acquis de la formation,
- **Assurer un service de proximité** avec une qualité de conseil et d'orientation, de la disponibilité et de la réactivité, un accueil personnalisé et la mesure de satisfaction de nos clients,
- **Garantir expertise et pédagogie** par le développement en continu et le partage de nos compétences et expériences, un cadre d'animation exemplaire, une qualité d'apprentissage, une écoute et valorisation de l'expertise de nos stagiaires, un suivi personnalisé.

+ Nous sommes certifiés conformément aux exigences du référentiel de labellisation **CERTIBAT FORMATION PROFESSIONNELLE** (n° du certificat FP 16007)



+ Nous adhérons et sommes certifiés **Charte Qualité des centres de formation de la FIEEC** (Fédération des Industries Electriques, Electroniques et de Communication)



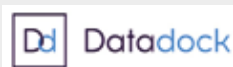
+ Nous sommes certifiés Organisme évaluateur pour la **délivrance des attestations d'aptitude**



+ Nous sommes agréés **QUALIT'ENR 2019** sur les référentiels QualiPac et QualiPac module CET



+ Nous sommes un organisme référencé par les **financeurs de la formation professionnelle continue**



Parce que l'amélioration continue fait partie de notre ADN, vos remarques nous sont précieuses :

cesc.formation@groupe-atlantic.com

*Attention, la formation n'est qu'une étape dans la démarche pour obtenir la mention RGE



VOTRE BÉNÉFICE

Obtenez une qualification RGE PAC et valorisez votre expertise auprès de vos clients



Public concerné

Installateurs et techniciens chauffagistes, futurs référents PAC de sociétés souhaitant obtenir une qualification RGE PAC



Pré-requis

Le stagiaire maîtrise l'installation des équipements sanitaires et de chauffage courants



Nombre de participants

9 maximum par session



Durée

5 jours, soit 35 heures



Tarif par stagiaire

1450€ HT

990€ HT, soit 1 188€ TTC



Moyens d'encadrement

Formateurs agréés par Qualit'EnR



Modalités d'évaluation

- QCM de validation des connaissances acquises : note minimum de 24/30 exigée
- Évaluation pratique à partir des travaux pratiques sur plate-forme technique
- Attestation de formation

Les + de cette formation

- Cette formation permet de bénéficier du critère « Référent Technique » dans le cas d'une demande de qualification RGE PAC
- Travaux pratiques sur bancs géothermique et aérothermique
- Manipulations et mesures sur appareils en fonctionnement



OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, les stagiaires sont capables de :

- **conseiller** leurs clients sur les contextes techniques, financiers et environnementaux de la PAC
- **concevoir et dimensionner** une installation
- **organiser** les points clés de la mise en œuvre et de la mise en service de la PAC
- **expliquer** ces points clés à leurs clients
- **planifier** la maintenance de l'installation

PROGRAMME

JOUR 1

- Contexte réglementaire : RT 2012, signes RGE, NFPAC, Eurovent...
- Contexte environnemental : bilan carbone, énergie grise...
- Contexte actuel du marché de la PAC en France : neuf et rénovation
- Types d'installation de PAC (air/air, air/eau, eau/eau...) : avantages et contraintes
- Incitations financières : CITE, TVA réduite, ECO-PTZ, CEE...
- Dossier administratif à remettre au client : devis, PV de réception...
- Fonctionnement d'une PAC : principes, composants, SCOP, puissance électrique...
- Travaux pratiques : mise en situation concrète de travail

JOUR 2

- Dimensionnement d'une PAC : besoin en chauffage et ECS, déperditions
- Analyse d'une installation existante : consommations, émetteurs, remplacement ou relève de chaudière
- Dimensionnement des éléments d'un circuit : pertes de charges, circulateur, débit, volume tampon, composants hydrauliques
- Configurations hydrauliques courantes : avantages/inconvénients, choix du schéma le plus adapté

JOUR 3

- Points clés communs à tous les types de PAC : monobloc, split, modules intérieur et extérieur, électricité...

- Points clés des systèmes hydraulique et frigorifique : mise en œuvre...
- Points clés d'un système aéraulique : diffusion de l'air, pose des conduits, raccordements, isolation, implantation des bouches de soufflage
- Points clés des systèmes géothermiques : dimensionnement capteurs et sondes, forages, principes de mise en œuvre
- Travaux pratiques sur PAC eau/eau : réglage de débit, calcul de COP après mesures, équilibrage d'un réseau, paramètres de bon fonctionnement d'une installation frigorifique

JOUR 4

- Travaux pratiques sur PAC air/eau : schéma hydraulique, contrôle et réglage des débits, mesure de performance, équilibrage, mesure acoustique sur l'unité extérieure
- Points clés d'une maintenance préventive
- Différents types de pannes sur une PAC : comment les repérer et y remédier

JOUR 5

- Problèmes de sécurité dans les systèmes de PAC
- Individuellement, travaux pratiques sur une PAC air/eau ou eau/eau : identification des composants frigo, HP/BP, risque de gelure, calcul du COP, schéma de principe
- Vérification des acquis par QCM
- Vérification des acquis par la pratique sur plateau technique

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exercices pratiques

- Réalisation de schémas d'installation et calculs de COP
- Mesure des pressions, températures, énergies, débits d'eau et d'air
- Réglage et équilibrage des débits
- Vérification des paramètres : surchauffe, sous-refroidissement

Apports théoriques

- Supports de formation remis aux stagiaires



Pour plus d'informations : ☎ 04 72 10 27 69 www.atlantic-formations.fr

La prise en charge de votre formation



TOUT CLIENT A LA POSSIBILITÉ DE DEMANDER UNE PRISE EN CHARGE DE SA FORMATION PAR UN OPÉRATEUR DE COMPÉTENCES (OPCO)

Notre centre de formation est enregistré comme organisme de formation auprès de la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle sous le N° 52 85 01 378 85.

À ce titre, quel que soit votre statut, les formations que nous dispensons peuvent faire l'objet d'une demande de prise en charge totale ou partielle.

+ Les 5 étapes à suivre pour la prise en charge de votre formation par un OPCO

1

ENVOYER

sa demande d'inscription

- Je transmets au plus tôt, par mail mon inscription et/ou mon devis signé à l'assistante formation et fais suivre par courrier, accompagné de mon règlement, à l'adresse de CESC Formation - Meyzieu (cf. adresse postale en bas de page)
- En retour, le service Formation me renvoie une confirmation d'inscription, la convention de formation et le programme

2

RÉALISER SA DEMANDE

auprès de son OPCO

AU CHOIX :

- Je contacte mon assistante formation qui m'accompagne pour la demande de mon dossier de prise en charge (cf. coordonnées ci-dessous)
- Je contacte directement mon OPCO pour demander mon dossier de prise en charge.

3

ENVOYER

son dossier de prise en charge

- Je reçois chez moi mon dossier de prise en charge. Je le complète, le signe et le retourne à mon OPCO accompagné de la convention de formation et du programme de ma formation
- À réception du dossier, mon OPCO me fait part de sa décision

4

SE FORMER

- J'effectue ma formation

5

ENVOYER

les documents à son OPCO

- À la fin de la formation, je reçois une facture et une attestation de présence que j'envoie à mon OPCO pour le remboursement.

Inscription à retourner par courrier :

CESC Formation Atlantic
13 boulevard Monge - ZI
69330 Meyzieu

VOTRE CONTACT ATLANTIC :

☎ 04 72 10 27 69

cesc.formations@groupe-atlantic.com